



Inclusion frais travaux dans rachat de soultes

Par isa11

bonjour,

Ma s?ur et moi avons la maison de famille en indivision, nous avons fais des travaux de rénovations dont nous avons partagés les frais, je vais lui racheter sa part, j'ai fais réévaluer la maison, dois-je lui payer la moitié de ces travaux effectués en plus du prix de sa part?

Merci pour vos retours.

Par yapasdequoi

Bonjour,

La maison a une valeur de marché à ce jour.

C'est sur cette base que vous devez évaluer le prix de la part de votre soeur.

Ce n'est que très rarement le prix avant travaux + le prix des travaux ...

Par isa11

bonjour,

merci pour votre réponse, si j'ai bien compris je compte pas les travaux réalisés avant le réévaluation pour payer la part à ma soeur?

Par yapasdequoi

Vous partagez le prix au jour de la vente.

Si les travaux ont été payés par l'un il peut en demander une compensation à l'autre. Mais puisque vous aviez partagé les frais de travaux, il n'y a pas à revenir dessus.